

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 20 FEVRIER 1992**

Les Décisions

Adoptions :

- compte rendu du 19 décembre 1991,
- budget prévisionnel 92,
- DBM n° 1,
- subventions,
- phase préparatoire du CFA "Sup",
- frais de dossier,
- contrat quadriennal de recherche,
- accord de coopération avec le Manège,
- exonération de droits d'inscriptions pour AITOSS et enfants des personnels,
- suppression des cours le 3 avril pour le Festival du cinéma,
- commission électorale.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Réforme des premiers cycles : période de réflexion dans les universités jusqu'au 31 mai ; certificat d'études universitaires délivré uniquement à la demande des étudiants ; durée des DEUG : 700 à 1 000 h. + 100 h. obligatoires (soutien, adaptation, tutorat,...) + éventuellement 100 h. de compléments ; 1 langue vivante obligatoire ; sélection : pas de changement.

- Démission d'André GABET (AITOSS) du Conseil d'Administration qui a signalé qu'il ne pouvait plus assurer seul le service exigé.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19-12-91

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 1992

Présenté par Caty CAMION, ce budget initial s'élève à 124 244 927 F, en augmentation de 54 %. Si l'on décompte le financement des locaux du LAM, de l'IEMN et celui des locations, on obtient une augmentation de 20%.

Répondant à N. MALVACHE, l'Agent Comptable estime que le "budget consolidé" est de l'ordre de 220 Millions de Francs.

F. MACHELART remarque que l'ILLA a le plus faible taux de variation et demande que la solidarité interne joue en faveur de son institut.

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité moins une voix contre.

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1

La décision budgétaire modificative n° 1 concerne les services généraux, tous les instituts(sauf l'IPAG), la BU, l'AIP et le CEPPEPES.

Elle est adoptée à l'unanimité.

SUBVENTIONS

Plusieurs conseillers demandent à ce que l'on veille à l'utilisation des subventions attribuées aux associations d'étudiants, car ils s'opposent à ce que l'université finance des activités d'étudiants d'autres établissements, comme les écoles consulaires par exemple.

Le conseil approuve à l'unanimité l'attribution de 26 subventions pour un montant total de 386 000 F (services généraux : 126 500 F ; IUT : 49 000 F ; ISTV : 63 000 F ; ILLA : 2 000 F ; Sports : 54 000 F ; Droit : 38 000 F ; ENSI : 42 500 F ; IPAG : 3 000 F).

FRAIS DE DOSSIER

Le montant des frais de dossier de candidature à l'IUP, à l'EIGIP et à l'ISIV seront de 150 F (adopté à l'unanimité).

Un prochain conseil d'administration devra faire le point sur l'ensemble des dossiers afin d'officialiser les augmentations décidées par certaines formations.

CONTRAT QUADRIENNAL DE RECHERCHE

Bernard THIERRY commente les propositions de contrat de développement de la recherche et des études doctorales pour la période 92-95. Ce contrat est en augmentation de 56 % pour l'année 92, à 4 418 775 F, en raison notamment des surfaces nouvelles à créer.

Suite à une évaluation, 6 équipes ne reçoivent aucun financement. Le conseil scientifique a proposé d'effectuer un prélèvement de 15 % sur l'ensemble des crédits de fonctionnement et d'équipement ; le prochain conseil scientifique déterminera les principes et les critères de répartition de ces 15 %.

Le conseil autorise le Président à signer ce contrat quadriennal, à l'unanimité.

ACCORD DE COOPERATION AVEC LE MANEGE

Le Centre Culturel Transfrontalier "Le Manège" de Maubeuge, qui propose des spectacles de grande qualité de niveau international, a déjà passé des accords avec 16 communes et l'université de Mons (Belgique). Le Manège propose à l'Université des conditions préférentielles pour les étudiants et les personnels (réduction, transport gratuit,...), l'Université s'engageant à souscrire un abonnement annuel portant sur 6 spectacles dans l'année (50 places).

Ce projet d'accord de coopération et l'avenant à la convention de partenariat avec la Caisse d'Epargne sont approuvés à l'unanimité.

CENTRE DE FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE (CFA)

Pierre PETIT présente le projet de création d'un CFA pour le supérieur, en partenariat avec les universités de l'académie.

Le conseil autorise, à l'unanimité, la participation de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, représentée par Monsieur DEFRENNE, aux travaux préparatoires à la constitution de ce CFA "sup."

EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION

Il est proposé :

- que les AITOSS de l'Université puissent bénéficier de l'exonération des droits d'inscription lorsqu'ils préparent, à l'Université, des formations diplômantes : adopté à l'unanimité ;

- que les enfants des personnels (enseignants et AITOSS) de l'Université puissent également bénéficier de cette exonération lorsqu'ils s'inscrivent à l'Université, comme cela se pratique dans toutes les autres universités : adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le C.R.I.T.T. organise la 3ème conférence internationale "ELECTROCERAMIC III" du 9 au 11 Juin à Maubeuge.

- Les cours seront supprimés le 3 avril pour que les étudiants puissent participer au Festival du Cinéma de Valenciennes.

- Messieurs HORLING et DEL CAMPO sont membres de la commission électorale.

* _ * _ * _ *

Etaient présents :

- Personnalités extérieures : MM. LEMAN, RICHEZ, SEVRIN, TRANNOY,
- Collège A : Mme PION, MM. ANGUE, BOURTON, FLAMME, MALVACHE, MASSY, MORIAMEZ, THIERRY, TOURNIER.
- Collège B : Mmes CAMION, LEVIN, MM. DECHY, DESRUMEAUX, GADRON, NOGACKI, WAXIN.
- Collège AITOSS : Mmes CLEUET, NAMUR, MM. BALENGHIEN, MALAQUIN.
- Collège Etudiants : Melle MARLIER, MM. DELCORTE, DURAND.
- Membres de Droit : M. le Secrétaire Général, M. l'Agent Comptable.

Ont donné pouvoir :

M. GRIMALDI à M. RICHEZ, M. DELQUIGNIES à M. TRANNOY, M. ROUVAEN à M. FLAMME, M. HORLING à M. TOURNIER, M. TISON à Mme CAMION, M. RAVIART à Mme LEVIN, Melle CRUNELLE à M. NOGACKI, MM. MONCHY et VILLAIN à M. DURAND.

Invités : MM. DOROBISZ, FREVILLE, MACHELART, MOREAU, PETIT

Excusés : MM. CARPENTIER, OBERT, SZYMUSIAK, THIEME.